

Législature 2021-2026

Séance du 22 février 2022

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°16

Sciage et ponçage de bordures à la route de Grandcour

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis sa réfection, la route de Grandcour, à Estavayer-le-Lac, a connu plusieurs accidents de cyclistes. Ces accidents sont le fait d'un décrochement vertical de 3 cm des bordures en granit délimitant la chaussée de l'espace prévu pour les cyclistes, ainsi que de celles situées à l'entrée de trois carrefours.

Ce constat a suscité plusieurs interpellations du Conseil communal, notamment lors de la séance du Conseil général du 14 septembre 2021. Le Service de l'environnement a ainsi invité à discuter de cette problématique, le 3 novembre 2021, des représentants des riverains de la route de Grandcour et les conseillers généraux. Une séance a ensuite réuni le Service cantonal des ponts et chaussées (SPC) et le Service de l'environnement. Il en résulte que la mesure consistant à scier et poncer (création d'un biseau de 3 cm de hauteur et 10 cm de largeur) toutes les bordures en cause, sur une longueur de 450 m, est celle qui s'écarte le moins de la norme VSS topique. Elle a été soumise au SPC pour validation.

Le coût des travaux s'élève à CHF 133'000.00. Il engendre un dépassement de 2 à 3 % du crédit d'investissement total alloué par le Conseil général. Actuellement le Conseil communal est en négociations avec les différents intervenants pour tenter de trouver un arrangement financier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Brigitte Pautre
Secrétaire générale adjointe

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'environnement et de l'énergie